



# SOMMAIRE

- 05 Engagé pour un sport accessible et vecteur de lien social
  
- 06 PARTIE 1.  
L'UTILITÉ SOCIALE DE L'UCPA
- 07 Une pratique du sport à fort impact social
- 09 Indicateurs d'utilité sociale de l'UCPA
- 10 Vision économique
  
- 12 PARTIE 2.  
LES PARCOURS ÉGALITÉ  
DES CHANCES
- 13 L'égalité des chances pour tous, un parcours pour chacun
- 14 Les parcours d'accompagnement éducatif et social par le sport
- 18 Les parcours d'intégration de tous à la pratique sportive et au vivre-ensemble
- 21 Les parcours d'insertion sociale et professionnelle aux métiers du sport
- 24 Les parcours de promotion de la santé par le sport
  
- 27 REMERCIEMENTS / CONTACT

# NOTRE ENGAGEMENT POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

---

## ENGAGÉ POUR UN SPORT ACCESSIBLE ET VECTEUR DE LIEN SOCIAL

ALAIN CHRISTNACHT,  
PRÉSIDENT

GUILLAUME LÉGAUT  
DIRECTEUR GÉNÉRAL

LE SPORT EST UN FORMIDABLE VECTEUR D'APPRENTISSAGE DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA COHÉSION SOCIALE. Mais tous n'ont pas la même opportunité d'accéder aux bienfaits du sport. L'inégalité, la précarité voire l'exclusion, touchent un nombre croissant de personnes, notamment des jeunes (23 % d'entre eux vivent sous le seuil de pauvreté). Pourtant dans un contexte de révolution technologique, de mélange des cultures, de défis écologiques, de violence des injustices..., il devient urgent de permettre à chacun de créer du lien avec d'autres et de trouver sa place dans la société. C'est la mission que l'UCPA se donne à travers le sport-relation, par la prise en compte des différences et le respect de l'identité et des convictions de chacun.

L'expertise sportive UCPA est largement reconnue. Son impact social l'est souvent moins. En œuvrant par le sport à la rencontre, au vivre ensemble et à la mixité sociale, l'UCPA prend part aux défis de notre société. Au travers d'une démarche d'éducation par le sport, chaque jeune acquiert la capacité d'exprimer son énergie positive, de partager des expériences grandeur nature et, de donner une opportunité à tous de mieux vivre ensemble. Le sport tel que le propose l'UCPA contribue au développement des capacités sociales et relationnelles des jeunes. Il a également des effets positifs sur la santé et la réduction de risques coûteux pour la collectivité.

Peu savent que le prix des stages sportifs (vacances) demeure, pour une prestation tout compris équivalente, inférieur à ceux du marché. En outre, la moitié des publics accueillis sur les stages sportifs bénéficie d'aides en relation avec leur condition économique et sociale. Concernant les activités de loisirs sportifs dans le cadre des délégations de service public, pour un même tarif fixé par la collectivité, il y a un personnel éducatif plus important au service des usagers et un entretien plus durable des équipements, qu'avec les autres opérateurs. L'UCPA accompagne également chaque année plus de 1 500 jeunes dans des parcours de formation et d'insertion professionnelle.

Au-delà de l'impact social de ses activités, l'UCPA veut donner à chaque jeune la même opportunité d'accéder au sport-relation, quelle que soit sa situation sociale, économique ou physique, en lui proposant un accompagnement personnalisé. Ainsi les parcours d'Égalité des chances portés par 120 actions de solidarité permettent chaque année à 90 000 jeunes ayant moins d'opportunités d'accéder aux mêmes activités que tous. Le groupe d'associations UCPA Sport Vacances et UCPA Sport Loisirs, agréé entreprise solidaire d'utilité sociale, et, ancré dans l'éducation populaire au service des jeunes, fait la preuve au quotidien que le "sport-relation" est une réponse effective au besoin de cohésion sociale.

## PARTIE 1

# L'UTILITÉ SOCIALE DE L'UCPA

## UNE PRATIQUE DU SPORT À FORT IMPACT SOCIAL

AU PLAN DE LA SANTÉ, L'INACTIVITÉ ENTRAÎNERAIT UNE HAUSSE DES DÉPENSES DE SANTÉ DE 2,5 % <sup>(1)</sup>. Selon une étude de l'INSERM, une pratique régulière et d'intensité modérée du sport a des effets positifs sur la santé et réduit le risque de mortalité de l'ordre de 30 % <sup>(2)</sup>. L'activité physique agit sur le bien-être de la population, notamment sur l'état d'anxiété, en suscitant des émotions positives et en améliorant la perception de soi <sup>(3)</sup>. La pratique sportive permettrait de réaliser jusqu'à 5 milliards d'euros d'économies à moyen/long terme sur les coûts de traitement des maladies chroniques (dépression, obésité ou diabète de type 2). Le sport permet également de lutter contre les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) responsables, en France, de 10,4 millions de journées de travail perdues en 2011 (première cause de maladie professionnelle) ou encore contre le stress responsable de 50 % de l'absentéisme, soit une économie supérieure à 1 milliard d'euros pour la Sécurité Sociale et à 4,8 milliards pour les entreprises. <sup>(4)</sup>

Au plan social, selon une étude du Ministère des sports du Royaume-Uni, le sport contribue à prévenir et à réduire les risques de délinquance et les pratiques déviantes (alcool, stupéfiants...), en particulier par la promotion chez les jeunes des comportements de socialisation, de leadership, de confiance en soi, de discipline... La pratique sportive contribue au développement des capacités sociales (inclusion, tolérance,

engagement bénévole, intégration culturelle, dialogue intergénérationnel...) et relationnelles (sociabilité, capacité de contact, capacité d'interaction, capacité de lien...). Le sport favorise la relation entre les personnes, la mixité sociale et la cohésion sociale <sup>(5)</sup>. 82% des personnes pratiquant le sport considèrent qu'il contribue à la formation et à l'entretien de leurs connexions sociales <sup>(6)</sup>.

Au plan éducatif, la pratique sportive développe chez les jeunes les capacités cognitives, de confiance en soi, de contrôle de soi, de concentration, de leadership. Elle réduit les risques de comportements asociaux (absentéisme, déscolarisation...). Les études du Ministère britannique des sports mettent en évidence des relations positives entre la pratique sportive et l'impact éducatif, en particulier lorsqu'elle se déroule dans un contexte non compétitif, avec un cadre pédagogique et une valorisation de l'accomplissement personnel <sup>(5)</sup>. Le sport contribue à une image positive de soi et à l'inclusion sociale, notamment chez les jeunes ayant moins d'opportunités. Selon des études menées aux États-Unis, en Australie et en Finlande, le retour sur investissement dans le sport est estimé de 3 à 4 euros pour 1 euro investi dans le développement de la pratique sportive et jusqu'à 41 euros pour 1 euro investi dans des programmes sportifs en faveur des personnes à risques <sup>(7)</sup>.

(1) COLDITZ G.A. (1999). Economic costs of obesity and inactivity. *Medicine and Science in Sports and Exercise*, Volume 31, Supplement 11, p. 663-667 – KATZMARZYK P.T., GLEDHILL N. et SHEPHARD R.J. (2008). The economic burden of physical inactivity in Canada. *Canadian Medical Association Journal*, Volume 163, Issue 1, p. 1435-1440.

(2) INSERM, Activités physiques, contexte et impacts sur la santé, 2007.

(3) PENEDO EJ. et DAHN JR., Exercise and well-being : a review of mental and physical health benefits associated with physical activity, 2005.

(4) CNOSF, Kurt Salmon et Kantar, Impact social et économique du sport, janvier 2014.

(5) TAYLOR Peter, DAVIES Larissa, WELLS Peter, GILBERTSON Jan et TAYLEUR William, A review of the Social Impacts of Culture and Sport, CASE / The Culture and Sport Evidence programme, DMCS UK government, mars 2015, p. 48-62.

(6) TONTS M. (2005). Competitive sport and social capital in rural Australia. *Journal of Rural Studies*, Volume 21, Issue 2, Pages 137-149.

(7) COLIN HIGGS CONSULTING (2008). A sport plan for New Brunswick. Dept. of Wellness, Culture and Sport, Sport New Brunswick – MULLER P., WADSLEY A., ADAMS D., ARTHUR D. et FELMINGHAM B. (2010). The Value of Sport and Physical Recreation to Tasmania. Australian Innovation Research Centre, University of Tasmania, Australia. – HUHTALA A. (2004). What price recreation in Finland? – A contingent valuation study of non-market benefits of public outdoor recreation areas. *Journal of Leisure Research*, Volume 36, Issue 1, Pages 23-44.



# 90 000

JEUNES SONT BÉNÉFICIAIRES, CHAQUE ANNÉE, DES PARCOURS ÉGALITÉ DES CHANCES AU TRAVERS DE 120 ACTIONS DE SOLIDARITÉ MENÉES PAR L'UCPA AVEC SES PARTENAIRES.

## INDICATEURS D'UTILITÉ SOCIALE DE L'UCPA

### 1,5 million de journées/an de stages sportifs accessibles pour les jeunes

- Des prix en dessous du marché, entre -30 et -40 % l'hiver et entre -10 et -20 % l'été.
- Une offre de stages sportifs tout compris innovante et différente des autres opérateurs (hébergement collectif, équipement sportif, encadrement éducatif, programme pédagogique, participation des stagiaires à la vie collective, mixité sociale des publics...).
- L'accueil de publics aidés : 1 stagiaire sur 2 est bénéficiaire d'une aide spécifique au regard de sa situation économique et sociale.
- 90 000 enfants et adolescents par an accueillis en camps et colonies de vacances.

### Une action prioritaire pour l'insertion des 16 à 25 ans

- 67 % des 18-25 ans accueillis en stages sportifs bénéficient d'une aide au départ en vacances
- 48 % des personnes embauchées par l'UCPA ont moins de 25 ans
- 1 500 jeunes en parcours de formation et insertion professionnelle
- 400 000 h par an de formation professionnelle aux métiers du sport

### 3,2 millions de séances/an de loisirs sportifs au service de l'intérêt général

- Des missions de service public déléguées par les collectivités locales et une politique tarifaire d'accessibilité pour le plus grand nombre.
- Une offre éducative innovante et différente des autres opérateurs

(encadrement éducatif plus important, programme pédagogique, cours exclusivement collectifs, amplitudes horaires élargies, formation de jeunes en insertion professionnelle...).

- Un accueil prioritaire des publics scolaires, des clubs sportifs et des publics en difficulté sociale.

### L'éducation populaire dans la pratique sportive évaluée par les jeunes

- 86 % des jeunes ont gagné en autonomie
- 92 % des jeunes ont créé des liens sociaux
- 95 % des jeunes ont amélioré leur bien-être
- 87 % des jeunes ont progressé dans leur responsabilité environnementale

### Une entreprise solidaire d'utilité sociale, à but non lucratif

- Groupe d'associations loi de 1901, agréé entreprise solidaire d'utilité sociale
- Gouvernance bénévole et désintéressée par des associations de jeunesse et d'éducation populaire, des fédérations sportives et des pouvoirs publics.
- 7 500 collaborateurs et 2 300 ETP (Équivalent Temps Plein) dont un tiers de personnes en contrats aidés ou en insertion.
- Des partenariats au service des fédérations sportives et des clubs sportifs.
- L'ensemble des aides publiques représente moins de 1 % du budget de l'UCPA.

## VISION ÉCONOMIQUE

> 90% DES RESSOURCES DE L'UCPA SONT EMPLOYÉS À SES MISSIONS D'UTILITÉ SOCIALE. AVEC SEULEMENT 10% DE FINANCEMENT SUR PROJETS SOCIAUX, 51% DE L'ACTIVITÉ VACANCES ET 30% DE L'ACTIVITÉ LOISIRS SONT DÉDIÉS À DES PUBLICS AIDÉS (5% POUR LES PARCOURS ÉGALITÉ DES CHANCES).

RESSOURCES*	EN M€	%	ACTIVITÉS*	EN M€	
CONTRIBUTION DES BÉNÉFICIAIRES	176	89 %	STAGES SPORTIFS DONT :	126	
FINANCEMENT SUR PROJETS DONT:	19	10 %	ACCUEIL DE PUBLICS AIDÉS	56	51 % DES ACTIONS
COMPENSATION DE SERVICE PUBLIC (DSP)	12		ACTIONS "ÉGALITÉ DES CHANCES"	4	
FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTRATS AIDÉS	5		LOISIRS SPORTIFS DONT :	52	
AUTRES FINANCEMENTS SUR PROJETS	2		MISSIONS DE SERVICE PUBLIC	12	DE 30 % DES ACTIONS
AUTRES	2	1 %	ACTIONS "ÉGALITÉ DES CHANCES"	5	
TOTAL	197	100 %	ADMINISTRATION- GESTION	19	
			DONT DÉFICIT D'EXPLOITATION	1	
			TOTAL	197	

(\*estimation 2014 groupe UCPA)



## PARTIE 2

# LES PARCOURS ÉGALITÉ DES CHANCES

## L'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR TOUS, UN PARCOURS POUR CHACUN

**AVEC SES PARTENAIRES ET PARTIES PRENANTES**, l'UCPA met tout en œuvre pour lever les barrières sociales, culturelles et générationnelles au départ en vacances et à la pratique sportive de tous les jeunes. À l'UCPA, les publics disposant de moins d'opportunités, en particulier ceux plus fragiles qui rencontrent des difficultés sociales, de santé ou liées à leur handicap, bénéficient d'un parcours personnalisé d'égalité des chances, dans le cadre d'actions de solidarité, pour accéder aux mêmes bénéfices sociaux que les autres.

Ainsi en complément des conditions économiques et sociales offertes à tous pour l'accès à la pratique sportive et à la rencontre, l'UCPA met en œuvre un "engagement pour l'égalité des chances" qui se traduit par des parcours d'accompagnement adaptés aux enfants et aux jeunes relevant de problématiques sociales, financières, de santé ou de handicap :

- les jeunes à solvabilité réduite et les étudiants, notamment boursiers ou en apprentissage,
- les enfants et les jeunes en situation de précarité et/ou de marginalisation,
- les personnes en situation de handicap,
- les personnes confrontées à des problématiques de santé spécifiques.

Cet engagement est mis en œuvre dans le cadre de partenariats avec des acteurs locaux ou nationaux spécialisés : organismes sociaux, médico-sociaux, caritatifs et de jeunesse, mouvement sportif, pouvoirs publics, collectivités locales, acteurs de la formation et de l'insertion professionnelle... À partir d'une démarche partagée de projet, il s'agit de co-construire les actions afin qu'elles répondent au mieux aux besoins et attentes des individus : écoute des besoins, définition des objectifs, élaboration des réponses, mise en œuvre des actions, compte rendu et évaluation. L'UCPA, en lien avec ses partenaires, s'implique régulièrement dans la mise en œuvre de politiques publiques nationales et territoriales Sport, Jeunesse, Politique de la Ville et Cohésion sociale.

### L'engagement pour l'égalité des chances est structuré autour de quatre parcours :

- accompagnement éducatif et social par le sport,
- intégration de tous à la pratique sportive et au vivre-ensemble,
- insertion sociale et professionnelle aux métiers du sport,
- promotion de la santé par le sport.



# 01 —

## LES PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF ET SOCIAL PAR LE SPORT

> RÉPONDRE AUX BESOINS ÉDUCATIFS DES JEUNES AYANT MOINS D'OPPORTUNITÉS ET CONTRIBUER À LEUR DÉVELOPPEMENT PERSONNEL.

Ces parcours d'accompagnement éducatif et social par le sport permettent aux jeunes en situation de précarité ou de marginalisation d'accéder aux mêmes chances de développement personnel que tous.

Le développement de la sociabilité (capacité de contact, d'interaction, de relation) et de la socialisation (respect des différences, intégration de règles, intériorisation de valeurs) sont des besoins fondamentaux du développement personnel auxquels une pratique sportive éducative contribue à répondre. 9 jeunes sur 10 reconnaissent progresser à l'UCPA dans leur autonomie, leur capacité à créer du lien, leur bien-être physique et leur savoir-être responsable vis-à-vis du milieu environnant. Sous certaines conditions de mise en œuvre, la pratique sportive constitue un vecteur éducatif particulièrement pertinent pour des jeunes relevant de problématiques sociales ou culturelles identifiées.

Les parcours d'accompagnement éducatif et social par le sport permettent aux jeunes concernés de construire et de développer l'estime et la confiance en soi, la capacité à se projeter dans l'espace pour favoriser la mobilité et la découverte de nouveaux environnements et dans le temps pour élaborer des projets. Ils leur donnent également la possibilité de favoriser la construction de leur identité personnelle, de leur autonomie et leur intégration sociale (lien social, confrontation aux règles sociales et savoir-être indispensables à la vie en société).

### Parcours d'accompagnement éducatif des jeunes des quartiers urbains sensibles pendant les vacances

Chaque été, l'UCPA accueille 10 000 jeunes d'Île-de-France ne partant pas en vacances, sur les Îles de loisirs (bases de loisirs sportifs) de Vaires-Torcy (77), Bois-le-Roi (77) et Draveil (91), en lien avec les collectivités territoriales, les organismes sociaux et de jeunesse, le CROSIF et les clubs sportifs. Selon les dispositifs, 30 % à 50 % des jeunes accueillis dans le cadre de parcours sportifs gratuits fondés sur une démarche de mixité sociale sont issus des quartiers urbains sensibles. Ces actions sont réalisées pour le compte du Conseil Régional d'Île-de-France.

En lien avec le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, des stages sportifs de découverte et d'initiation pour les 11-15 ans sont organisés chaque été à destination de 300 jeunes des quartiers urbains sensibles à la base nautique de la Pointe Rouge à Marseille (13), en lien avec les centres sociaux. En partenariat avec Les Restos du Cœur et Léo Lagrange, l'UCPA organise 10 journées de découverte de la voile sur l'Île du Frioul pour des enfants en situation de précarité.

Avec le soutien de la DRJCS de Martinique, le centre UCPA du Vauclin (972) accueille chaque été environ 500 jeunes issus des territoires prioritaires, dans le cadre du parcours "Jénès anè lan mè" afin de favoriser la mixité sociale à travers la découverte et l'initiation aux activités nautiques, et ce en lien avec les organismes sociaux et de jeunesse.

L'Écolocamp accueille chaque été sur l'Île de loisirs (base de loisirs sportifs) de Vaires-Torcy (77) environ 300 jeunes pour un séjour éducatif de 5 jours. Il s'agit de développer l'accès aux vacances des jeunes les plus en difficultés sociales dans un esprit de mixité sociale. Une première expérience de vie collective qui permet de leur faire découvrir différentes activités sportives et environnementales. ●●



•• Dans le même esprit, le centre équestre du Carré de Soie à Vaulx-en-Velin (69) accueille chaque été 1400 jeunes dans le cadre d'activités sportives qui favorisent l'intégration sociale, la confiance en soi et mettent en avant le pratiquant par la mise en place d'une pédagogie de la réussite.

À l'initiative de la Préfecture de Police de Paris, dans le cadre de la prévention de la délinquance et de la lutte contre l'exclusion, l'UCPA réalise chaque année 12 000 journées/jeunes sur deux sites parisiens et au Parc du Tremblay (94). Ce parcours Ville Vie Vacances (VV) destiné aux enfants de 7 à 17 ans issus des quartiers prioritaires parisiens propose un accompagnement pédagogique et technique dans le cadre d'activités sportives, culturelles et citoyennes co-encadrées par des policiers et des animateurs ou éducateurs sportifs de l'UCPA.

### Parcours d'accompagnement éducatif et de remobilisation des jeunes en difficultés sociales

Dans le cadre des Ateliers de remobilisation par l'équitation (ARPE), l'UCPA accueille chaque année entre 300 et 400 jeunes en situation de décrochage scolaire, en difficulté d'insertion sociale et professionnelle ou en situation d'exclusion sur les centres équestres de La Courneuve (93) et de Vincennes (75), en partenariat avec des associations spécialisées (Aurore, Jean Cotxet, ...) et les missions de lutte contre le décrochage scolaire (75, 93, 94). Ces ateliers utilisent le cheval et son environnement pour remobiliser ces jeunes, faire évoluer leur estime et leur confiance en eux, développer leur autonomie et leur sens des responsabilités, et, les réconcilier avec les processus d'apprentissage.

Dans le cadre des missions de service civique accueillies à l'UCPA, des dizaines de jeunes en grande difficulté trouvent un parcours éducatif adapté pour s'engager au service d'une mission d'intérêt général et construire un projet de vie. Les missions qui leur sont confiées relèvent de la solidarité (accompagnement des enfants en difficulté sociale ou sanitaire), de la santé (sensibilisation aux bienfaits du sport), de la culture et des loisirs (développement du lien social) ou de l'environnement (sensibilisation à la préservation de la nature).

### Parcours d'accompagnement éducatif et sportif des jeunes en situation de handicap

Pour aller à la rencontre des publics en situation de handicap au sein des établissements médico-sociaux, l'UCPA met en œuvre plus de 2 000 séances-jeunes d'activités grâce à des espaces sportifs mobiles adaptés et accessibles. Ce parcours intitulé Cap Loisirs Sportifs est proposé en lien avec la Fédération française handisport et la Fédération française du sport adapté en Île-de-France, PACA, Bretagne, Aquitaine, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. En déplaçant des équipements sportifs directement sur leurs lieux de vie, l'UCPA permet la découverte, l'apprentissage et l'accès aux pratiques sportives pour les enfants et les jeunes en situation de handicap et les encourage ainsi à une pratique sportive régulière.

# 10 000

JEUNES ACCUEILLIS CHAQUE ÉTÉ SUR LES ÎLES DE LOISIRS D'ÎLE-DE-FRANCE

# 300

JEUNES EN SITUATION DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE FRÉQUENTENT LES ATELIERS DE REMOBILISATION PAR L'ÉQUITATION

# 2 000

SÉANCES-JEUNES MISES EN ŒUVRE POUR LES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP AVEC CAP LOISIRS SPORTIFS

# 500

JEUNES CONCERNÉS PAR LE PARCOURS "J'EN S'AN L'AN MÈ" EN MARTINIQUE

« CETTE EXPÉRIENCE DE SERVICE CIVIQUE M'A BEAUCOUP APPORTÉ ET FAIT AVANCER DANS MON PROJET PERSONNEL. J'AI PU PASSER MON Bafa. APRÈS MON SERVICE CIVIQUE, J'AI PU CONSTRUIRE UN PROJET PROFESSIONNEL ET JE TRAVAILLE COMME AGENT DE MAINTENANCE POUR LE MONTAGE D'ÉVÉNEMENTS OU COMME ANIMATEUR SUR L'ÎLE DE LOISIRS DE VAIRES-TORCY. JE SOUHAITE CONTINUER DANS L'ANIMATION ET DANS L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS SPORTIFS »

THOMAS, EN SERVICE CIVIQUE À L'UCPA



# 02

## LES PARCOURS D'INTÉGRATION DE TOUS À LA PRATIQUE SPORTIVE ET AU VIVRE-ENSEMBLE

> RÉPONDRE AUX BESOINS DES ENFANTS ET DES JEUNES RELEVANT DE PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES NOTAMMENT FINANCIÈRES MAIS AUSSI SOCIALES, DE SANTÉ OU DE HANDICAP ET FAVORISER UNE MEILLEURE COHÉSION SOCIALE.

Partir en vacances, avoir des loisirs et pratiquer une activité sportive sont des besoins fondamentaux et des marqueurs sociaux qui contribuent à porter un regard plus positif sur soi-même, se ressourcer, prendre du recul sur sa situation et son cadre de vie quotidien. La problématique financière est un frein majeur : plus d'un jeune sur deux accueilli en séjour sportif dans un centre UCPA bénéficie d'une aide financière à caractère social. Près de 6 % des jeunes accueillis, encore davantage en difficulté, sont concernés par les parcours d'intégration individualisés, avec une prise en charge sociale et financière adaptée.

Les parcours d'intégration visent à lever les barrières économiques, sociales et culturelles au départ en vacances et à la pratique sportive de tous les jeunes. Il s'agit de participer à l'inclusion de tous et au vivre-ensemble, en favorisant l'accès à la pratique sportive sur le temps des loisirs, de l'école ou des vacances pour des enfants et des jeunes relevant de problématiques spécifiques. Une attention particulière est également portée aux jeunes filles. Ces actions participent à l'apprentissage

de la vie collective, à la mixité et à la cohésion sociale. Ces parcours d'intégration de tous à la pratique sportive et au vivre-ensemble permettent aux jeunes ayant moins d'opportunité d'accéder aux mêmes activités sportives que tous les jeunes.

### Parcours d'accompagnement au départ en stages sportifs des jeunes en difficulté sociale

Un service dédié accompagne le départ en stages sportifs d'environ 1 000 enfants et jeunes par an, en lien avec les acteurs sociaux et organismes caritatifs. L'accompagnement répond aux difficultés particulières d'enfants ou de jeunes les moins favorisés afin de leur rendre possible l'accès aux séjours sportifs dans les centres UCPA. Ces actions sont menées en partenariat avec de nombreux acteurs comme la Fondation de France, SOS Village d'enfants, le Secours Populaire, le Samu social de Paris, Bourse Solidarité Vacances de l'ANCV ou encore la Jeunesse au Plein Air.

### Parcours d'intégration des personnes en situation de handicap dans les stages sportifs

Chaque année, plus de 200 jeunes en situation de handicap sont accompagnés afin de créer des conditions d'accueil en séjour sportif adapté, de rompre l'isolement, d'encourager la pratique sportive et de favoriser la rencontre avec d'autres jeunes. Pour renforcer l'inclusion des enfants et des jeunes handicapés par l'activité sportive, l'UCPA travaille de manière simultanée sur plusieurs axes : l'aménagement de l'accessibilité des sites, l'équipement en matériel sportif adapté, ainsi que la sensibilisation et la formation des personnels.

### Parcours d'accompagnement au départ en stages sportifs des étudiants boursiers

Afin de favoriser le départ en stages sportifs et le lien social, l'opération "Un bus pour un campus" en partenariat avec le Centre national des œuvres universitaires et les Crous dans les académies permet aux étudiants boursiers de participer à des séjours de 4 jours aux sports d'hiver, tout compris avec le transport, à un tarif très accessible financièrement de l'ordre de 215 € par jeune grâce au soutien de partenaires. Au-delà du soutien financier, l'accompagnement vise aussi à apprendre à partir en vacances pour des jeunes qui n'en ont pas ou peu l'opportunité.





# 1 000

ENFANTS/AN EN LIEN AVEC LES STRUCTURES SOCIALES ET CARITATIVES PARTENT EN SÉJOURS SPORTIFS DE VACANCES

# 200

JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP PARTENT EN STAGES SPORTIFS EN INCLUSION

# 700

ÉTUDIANTS BOURSIERS ONT L'OPPORTUNITÉ DE PRATIQUER LE SKI ET DE VIVRE UNE EXPÉRIENCE COLLECTIVE

# 300

PERSONNES ISSUES DE FAMILLES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ACCUEILLIES SUR L'OPÉRATION DU PHARE - ÎLE DE LOISIRS DE TORCY CHAQUE ÉTÉ

## Parcours d'accompagnement au départ en vacances des familles en situation de précarité

Dans le cadre du Phare, l'UCPA accueille chaque été environ 300 bénéficiaires issus de familles en situation de précarité dans le cadre d'un parcours d'accompagnement et d'accès aux loisirs et aux vacances sur l'Île de loisirs (base de loisirs sportifs) de Vaires-Torcy (77). Au programme : baignade, détente sur la plage et découvertes d'activités sportives. Parallèlement, des séjours à 70 € la semaine tout compris sont proposés aux enfants. Ces actions s'inscrivent en cohérence avec le travail des différents partenaires tout au long de l'année pour reconstruire le projet de vie des familles qu'ils accompagnent socialement. Les Restaurants du Cœur, le Samu social de Paris, le Secours Populaire, le Secours catholique, le groupe Ares sont partenaires de ce projet.

# 03

## LES PARCOURS D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE AUX MÉTIERS DU SPORT

> RÉPONDRE AUX BESOINS DES JEUNES RENCONTRANT DES DIFFICULTÉS PARTICULIÈRES D'INSERTION DANS L'EMPLOI QUI NÉCESSITENT UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ.

Chaque année, plus de 1 500 jeunes bénéficient à l'UCPA d'une formation aux métiers du sport ce qui représente annuellement près de 400 000 heures de formation. Ces formations préparent aux diplômes du BP JEPS pour les spécialités Activités Physiques pour Tous (APT), Activités Gymniques de la Force et de la Forme (AGFF), Activités Équestres (AE), Activités Aquatiques et de la natation (AAN), Activités Nautiques mention Voile, Surf ou Canoë-Kayak, Activités du Cyclisme mention VTT, du diplôme d'État ski alpin ou plongée sous-marine... Avec 48 % d'embauche pour des moins de 25 ans, l'UCPA est souvent le premier employeur qui permet à ces jeunes d'acquérir une expérience professionnelle.

Certains jeunes ont eu moins d'opportunités de développer leur pratique sportive. Ils sont confrontés à des problématiques de financement de leur formation ou vivent des difficultés d'insertion dans l'emploi en raison d'un manque de qualification ou d'expérience professionnelle. En proposant une approche spécifique, de l'initiation au perfectionnement, de la préqualification au diplôme professionnel, l'UCPA propose des cursus complets et personnalisés pour permettre aux jeunes concernés de définir un projet personnel et professionnel, d'accéder à la formation qualifiante requise, de valider un diplôme et d'acquérir une première

expérience professionnelle en vue d'un accès durable à l'emploi. Ces parcours d'insertion sociale et professionnelle permettent aux jeunes ayant moins d'opportunité d'avoir la même chance que tous d'accéder aux métiers du sport.

## Parcours d'accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en grande difficulté

Dans le cadre des parcours d'Éducation par le sport à l'acquisition des premiers savoirs (ESAPS), l'UCPA accueille chaque année environ 800 jeunes en difficulté d'insertion pour un parcours de formation, à travers des activités physiques de pleine nature, centré sur l'acquisition des savoir-être fondamentaux pour leur insertion sociale et professionnelle (capacité d'expression orale et de communication, apprentissage du respect et de la mixité sociale, notions de citoyenneté...). Cette action est conduite en partenariat avec le Conseil Régional PACA.

Dans le cadre de partenariats avec des acteurs spécialisés de l'insertion sociale, comme l'École de la deuxième chance de Paris ou l'Epide de Montry (77), l'UCPA a mis en place un accompagnement individualisé pour ●●



•• des jeunes sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification professionnelle. En fonction des besoins propres de chaque jeune, des séances de découverte d'activités sportives sont proposées. Des jeunes peuvent ensuite être accueillis en stage sportif ou intégrer progressivement des parcours de formation ou d'accès à l'emploi.

### Parcours de professionnalisation des jeunes en contrats aidés

L'UCPA propose annuellement des parcours d'insertion sociale et professionnelle à plus de 120 jeunes en contrat de professionnalisation, à une centaine en contrats d'accompagnement dans l'emploi et à une centaine en emplois d'avenir. Les parcours de formation et accompagnement en contrats d'insertion, de professionnalisation ou emplois d'avenir comprennent

notamment des actions de formation générale et professionnelle, des actions d'évaluation, des actions d'accompagnement et une alternance de mises en situation dans différentes activités professionnelles. Le stagiaire est accompagné par un tuteur, formé à cette mission d'écoute et de soutien, dans sa construction des compétences.

L'UCPA propose chaque année un parcours de professionnalisation en contrat d'apprentissage à plus de 600 jeunes. En tant qu'organisme de formation professionnelle, l'UCPA est présente dans 5 CFA : CFA Sport et Animation en Rhône-Alpes, CFA ARFA en Île-de-France, CFA Futurosud en PACA, CFA ADASA en Auvergne et CFA Sport Animation Tourisme en Poitou-Charentes. Les jeunes apprentis qui alternent situation de formation et de travail, bénéficient d'un accompagnement pédagogique par UCPA Formation et d'un accompagnement professionnel par un maître d'apprentissage dans leur emploi à l'UCPA. Le taux de réussite aux examens est



d'environ 80 % et le taux d'insertion dans l'emploi à l'issue de la formation s'élève à près de 90 % pour les jeunes ayant validé leur diplôme.

### Parcours d'insertion dans l'emploi des moins de 25 ans

Avec 48 % des jeunes embauchés ayant moins de 25 ans, soit plus de 3 500 jeunes par an, l'UCPA contribue à l'insertion dans l'emploi des moins de 25 ans. Une part importante des jeunes employés est issue des quartiers qualifiés au titre de la politique de la ville. animateur, moniteur, cuisinier, hôte d'accueil, responsable de maintenance, l'UCPA compte 141 métiers et propose aux jeunes, et spécifiquement aux jeunes peu qualifiés ou en panne dans leur parcours, de nombreuses possibilités en matière de formation et d'insertion professionnelle.

---

AVEC 48 % DES JEUNES  
EMBAUCHÉS AYANT MOINS  
DE 25 ANS, SOIT PLUS  
DE 3 500 JEUNES PAR AN,  
L'UCPA CONTRIBUE À  
L'INSERTION DANS L'EMPLOI  
DES MOINS DE 25 ANS.

---

# 04 — LES PARCOURS DE PROMOTION DE LA SANTÉ PAR LE SPORT

> PRÉVENIR LES CONDUITES À RISQUES ET RÉPONDRE AUX ATTENTES SPÉCIFIQUES DES PUBLICS AYANT BESOIN D'UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ POUR DES RAISONS DE SANTÉ.



Les activités sportives constituent un formidable vecteur de bien-être et de santé. Chaque année, à l'UCPA, près de 220 000 jeunes s'adonnent à une pratique sportive dans le cadre des séjours et plus d'un million de personnes dans le cadre des loisirs sportifs. Ces parcours d'activités sportives contribuent au bien-être des pratiquants en produisant des effets positifs sur leur santé. En raison de leurs habitudes de vie ou des pathologies dont ils sont affectés, certains jeunes n'ont pas les mêmes chances d'accès aux bienfaits que le sport procure à leur santé.

Les parcours de promotion des activités physiques visent, à travers une pratique saine et équilibrée du sport, à développer le bien-être de publics confrontés à des problématiques spécifiques de santé. L'UCPA cible, d'une part, les parcours d'éducation à la santé des jeunes et, d'autre part, les parcours d'accès au sport pour les jeunes souffrant d'affections de longue durée, pour lesquelles le bénéfice curatif d'une activité sportive est indéniable.

Ces parcours de promotion des activités physiques permettent aux jeunes ayant moins d'opportunité pour des raisons de santé d'accéder aux mêmes bénéfices que tous à travers le sport.

## Parcours de prévention et de lutte contre les conduites à risques chez les jeunes

Chaque année, près de 3 400 animateurs, directeurs de séjours ou formateurs sont sensibilisés à l'accompagnement des jeunes sujets aux conduites à risques. Les actions de prévention portées par l'UCPA concernent notamment la consommation excessive et rapide d'alcool (binge drinking), la banalisation du tabac et du cannabis. Le temps de la pratique sportive constitue un moment privilégié pour sensibiliser les jeunes, stagiaires ou usagers, sur leur condition physique, leur transmettre des messages de prévention et promouvoir des comportements responsables en matière de santé.

## Parcours "Sport Santé" pour les personnes atteintes d'affection longue durée

Afin de favoriser l'accès, pour des patients malades, à une pratique physique et sportive, dans le cadre du programme « Cap au Vert » de la Fondation de France, et en lien avec des services hospitaliers et associations spécialisées, une centaine d'enfants et jeunes malades ou en situation de handicap part chaque année en stages sportifs à l'UCPA. Ils sont intégrés à la vie collective et aux activités sportives avec d'autres enfants bien portants.

À titre expérimental, sur le centre aquatique des Weppes (59), l'UCPA a lancé un dispositif proposant à une vingtaine de personnes souffrant de pathologies chroniques de pratiquer régulièrement la natation. Cette pratique sportive constitue un élément déterminant pour le bien-être des personnes malades et l'accompagnement des soins. En lien avec les professionnels de santé, un programme personnalisé d'activités aquatiques a été adapté aux besoins de chacun et a été encadré par des éducateurs spécialistes dans le cadre de cours collectifs hebdomadaires. Afin de démultiplier l'expérience sur d'autres sites sportifs, l'UCPA forme chaque année 30 moniteurs à la prise en compte des problématiques de santé publique dans les séances sportives.

# 3 400

ANIMATEURS DIRECTEURS OU FORMATEURS SONT SENSIBILISÉS À L'ACCOMPAGNEMENT DES CONDUITES À RISQUE

# 100

ENFANTS ET JEUNES MALADES PARTENT EN STAGES SPORTIFS

## REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES DE L'UCPA

- Agence Nationale pour les Chèques-Vacances
- ANPAA
- Association Charonne
- Association de Prévoyance Santé – délégation d'Île-de-France
- Association du Flocon à la Vague
- Association nationale de développement du sport dans le secteur de l'apprentissage (ANDSA)
- Association des Paralysés de France
- Association nationale des Parents d'Enfants Déficiants Auditifs
- Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) / ACSE
- Institut de l'Engagement
- Caisse des Dépôts et Consignations
- Centre National pour le Développement du Sport (CNDS)
- Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires et les CROUS dans les territoires
- CFA Sport et Animation en Rhône-Alpes
- CFA ADASA en Auvergne
- CFA ARFA en Île-de-France
- CFA Futurosud en PACA
- CFA Sport Animation Tourisme en Poitou-Charentes
- Le Comptoir de l'Innovation
- Crédit Coopératif / Ecofi investissement
- CROSIF
- Conservatoire du littoral
- Direction interrégionale Sud-Ouest de la protection judiciaire de la jeunesse – Ministère de la Justice
- Écoles de la Deuxième Chance de Paris et Marseille
- FAGE
- Fédération des parcs naturels régionaux
- Fédération Française Handisport et ses comités
- Fédération Française du Sport adapté et ses comités
- Fondation Crédit Coopératif
- Fondation de France
- Fondation Saint-Jean-de-Dieu
- Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP)
- Fonds d'Intervention et de Prévention de la Délinquance (FIPD)
- France Active (PIE et SIFA)
- Groupe ARES et ARES COOP
- Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES)
- Jeunesse au Plein Air
- Les Restaurants du Cœur
- MACIF
- Ministère en charge de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et les services déconcentrés
- Missions de lutte contre le décrochage scolaire des académies de Paris, Seine-saint-Denis et du Val de Marne
- Mountain Riders
- Chorum
- La Nef
- Office National des Forêts
- Parcs nationaux de France
- Préfecture de Paris
- Préfecture de Police de Paris
- Région Aquitaine
- Région Île-de-France
- Samu social de Paris
- Secours catholique
- Secours populaire français
- SOS Villages d'enfants
- Surfriider Foundation
- Unat
- Unef
- Uniopss
- Ville de Marseille
- De nombreux autres acteurs et collectivités dans les territoires
- Les associations de jeunesse et fédérations sportives membres de l'UCPA.

*Des travaux conduits avec le soutien de Dominique Charrier et Jean Jourdan. Université Paris-Sud Orsay.*

## CONTACT

UCPA – PÔLE ÉGALITÉ  
DES CHANCES

EGALITEDESCHANCES  
@UCPA.ASSO.FR

T. 01 45 87 47 40

Rapport coordonné par Laurence Laval. Graphisme : Anne Desrivières et Marion Kueny. Crédits photos : p.1 Vincent Lassalle / p.4, p.23 Quentin Crestinu / p.8 Stéphane Cervos / p.14, p.20, p.24 Vincent Colin / p.17 Stéphane Renahy / p.19 Bruno Longo / p.22 Cédric Lorre – 2015\_311

UCPA SPORT LOISIRS – Association loi 1901 à but non lucratif. L'UCPA est agréée par les pouvoirs publics, entreprise solidaire, association de jeunesse et d'éducation populaire, fédération sportive et partenaire de l'éducation nationale – Siret : 808 022 321 00018 – APE : 9319Z – Garantie responsabilité civile professionnelle : ALLIANZ IARD 87, rue de Richelieu 75002 Paris – Coordonnées bancaires : Crédit Coopératif 42559 0005 4102 0037815 87

UCPA SPORT VACANCES – Association loi 1901 à but non lucratif. L'UCPA est agréée par les pouvoirs publics, entreprise solidaire, association de jeunesse et d'éducation populaire, fédération sportive et partenaire de l'éducation nationale – Siret : 775 682 040 017 17 – APE : 9319Z – N°AF : IM075110249 – Garantie financière : UNAT, 8 rue César Franck 75015 Paris – Garantie responsabilité civile professionnelle : ALLIANZ IARD 87, rue de Richelieu 75002 Paris – Coordonnées bancaires : Crédit Coopératif 42559 0005 41020015382 68

Siège Social : 17, rue Remy Dumoncel 75698 Paris Cedex 14 – Tél. : 01 45 87 45 87 – Fax : 01 45 87 45 88 – Site web : www.ucpa.com

